

Interruption temporaire d'édition du PLUM'INFOS

Durant cet été, l'édition du PLUM'INFOS sera interrompue du 12 juillet au 23 août.
Prochaine parution le vendredi 30 août.

Commémoration de la fête nationale du 14 juillet

**La municipalité invite la population à commémorer la fête nationale
le dimanche 14 juillet.**

Au programme :

Rassemblement à 10h15 devant la mairie de Pluméliau, départ à 10h30 pour la stèle de la Résistance à Pluméliau (dépôt de gerbe et minute de silence),
11h à Kervernen à Pluméliau (dépôt de gerbe et minute de silence), 11h30, commémoration à Rimaison en Bieuzy.
12h : vin d'honneur à Bieuzy au bar les CH'TIS BRETONS Rue Bonne Fontaine.

La mairie vous informe

En raison des vacances d'été, la mairie sera ouverte de 9h à 12h du 15 juillet au 15 août et fermée l'après-midi. Pour Bieuzy, fermeture le mercredi après-midi.

Espace culturel

Fermeture provisoire de l'espace culturel à partir du 22 juillet. Dès le 4 septembre à la mairie de Pluméliau-Bieuzy, une permanence pour des prêts ouvrira de 10h-12h. Une boîte destinée au retour des livres sera à votre disposition dans le hall de la mairie.

Prochaine édition « Paroles de quartier » du 13 septembre au 5 octobre



Depuis 2015, la municipalité vient à la rencontre des habitants. "Paroles de quartier", c'est l'occasion d'échanger, d'écouter vos besoins, de dialoguer, de recueillir vos avis.
Alors, venez nombreux à l'une des **7 réunions organisées** :

- Vendredi 13 septembre 19h à l'Espace Droséra, secteur le Bourg / Kerbregent / Chapeau Rouge
- Samedi 14 septembre 11h au Centre Equestre de Bieuzy secteur Le Resto/Kersulan/St Samson
- Vendredi 20 septembre 19h à la salle polyvalente de Bieuzy secteur le bourg et la campagne de Bieuzy
- Samedi 21 septembre 11h à l'Espace Droséra secteur campagne de Pluméliau
- Vendredi 27 septembre 19h au camping Le Clos du Blavet secteur Castennec /Saint Nicolas des Eaux
- Samedi 28 septembre 11h salle de l'amitié à St Hilaire secteur St Hilaire
- Samedi 5 octobre 11h local Sage Blavet à Talvern Nénèze secteur Port Arthur/Talvern Nénèze.

Dispositif ISOLATION à 1€ avec des démarchages abusifs



Vous êtes nombreux à recevoir des appels vous invitant à isoler votre habitation pour 1 € ! Effectivement, ce dispositif est en vigueur jusque fin 2020 : vous avez donc le temps d'y réfléchir et ne pas signer trop rapidement avec n'importe quelle entreprise. Cependant, il ne concerne que les isolations horizontales : plafond de sous sol, combles mais en aucun cas les murs et les rampants. L'État n'intervient pas en direct : l'euro final est bien à donner à l'artisan. Celui-ci se fait payer par les fournisseurs d'énergie (TOTAL, EDF...).

Il n'y a pas de plafond financier de travaux. Les démarcheurs par téléphone ne se déplacent pas pour faire un devis : il suffit de leur faire un descriptif rapide et ils viennent avec la marchandise. Le client ne payant qu'un euro ne discute pas la facture qui peut annoncer le double de surface. Dans quelle limite les fournisseurs d'énergie vont-ils rembourser ?

→ **Ne signez rien sans avoir demandé l'avis de votre conseiller Info énergie : appeler Maxime LE GREN, Point Info Energie au 02.97.07.12.98.**

Le clin d'œil de la semaine vu par DZ et YB et Sélisa

Il vaut mieux parfois ne rien dire et passer pour un imbécile, que de l'ouvrir et de confirmer qu'on en est un". De : Groucho Max

INFORMATIONS

Mairie de Pluméliau-Bieuzy
4 place du Général de Gaulle
56930 PLUMÉLIAU-BIEUZY

→ Lundi : 14h - 17h
Mardi au jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h
→ Vendredi : 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h
Tél : 02.97.51.80.28
mairie@plumeliau.fr
www.plumeliau.fr

Commune déléguée de Bieuzy

21 rue Bonne Fontaine - Bieuzy
Du lundi au vendredi : 9h - 12h
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h
Tél : 02.97.39.55.76
mairie@bieuzy.fr - www.bieuzy.fr

Agence postale communale

Rue Théodore Botrel Pluméliau-Bieuzy
Tél : 02.97.28.32.96

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h30**

Le samedi de 9h30 à 12h

Départ du courrier tous les jours à 15h
et le samedi à 11h.

La déchèterie est à votre service et au service de l'Environnement

Déchèterie de

Centre Morbihan Communauté

Kerledorz

Lundi : 8h30-12h30 / 14h - 18h
Mardi : Fermée
Mercredi : 8h30-12h30 / 14h - 18h
Jeudi : 8h30-12h30 / 14h - 18h
Vendredi : 8h30-12h30 / 14h - 18h
Samedi : 8h30-12h30 / 14h - 18h
Tél : 02.97.51.98.35

Espace Culturel - Pluméliau

Tél : 02.97.07.82.20
Mercredi : 10h - 12h / 15h - 18h30
Jeudi : 14h - 16h30
Samedi : 10h - 12h / 14h - 17h
espace.culturel@plumeliau.fr

Bibliothèque municipale - Bieuzy

Tél : 02.97.39.54.96
Mercredi et Samedi de 10h - 12h
bibliotheque@bieuzy.fr

Urgence Médicale

Pompiers : 18
Samu 56 : 15
Numéro européen : 112
Médecin de garde : 02.97.68.42.42



Service pharmaceutique :
3237
(pour connaître la pharmacie de garde)

Les bonnes pratiques du mieux vivre ensemble

Les travaux bruyants de jardinage (tonte de pelouse, taille de haie ...) d'entretien et de bricolage ne sont autorisés qu'aux horaires définis par arrêté préfectoral du Morbihan en date du 10 juillet 2014.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

→ du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures.

→ les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Vie paroissiale

Dimanche 14 juillet : 11h pardon de la Madeleine à Pluméliau et services de mois.

Information commerciale

Kathélyne BASLE, photographe 20 rue de la république

Kathélyne vous propose les « mini-séances » de l'été,

Le samedi 13 juillet sur réservation uniquement.

Séances photos au studio pour les bébés se tenant assis, les enfants et les ados. 20 min de prise de vue + 1 tirage en 20x30cm + 1 photo numérique en HD + 1 galerie web privée pour faire votre sélection de photos -> 50€

Vous pourrez commander des tirages ou des photos numériques en plus si vous le souhaitez.

Horaires : 10h - 10h30 - 11h - 11h30 - 12h

14h30 - 15h - 15h30 - 16h - 16h30 - 17h - 17h30

Réservez votre séance dès maintenant, les places sont limitées. Toute réservation sera validée une fois le règlement effectué. Informations et réservations :

Kathélyne Baslé, photographe, 20 rue de la république 56930 Pluméliau-Bieuzy 02.97.07.40.63

kathelyne.basle@gmail.com



Du 7 juillet au 30 août

De 14h à 19h tous les jours sauf le mardi et le samedi 3 août

Les guides de la SPREV vous proposent des visites gratuites et commentées (découverte des éléments architecturaux et du mobilier, histoire des statues, leur symbolique...) des chapelles de Saint Nicolas et de Saint Nicodème.



L'ART DANS LES CHAPELLES

De 14h à 19h tous les jours sauf le mardi

Dans le cadre de la manifestation de l'art dans les chapelles, venez découvrir les œuvres de Gilles TEBOUL à la chapelle de Saint Nicolas des Eaux et de Claire CHESNIER à la chapelle de la Trinité à Castennec en Bieuzy

Des idées de sortie pour le week-end

Vendredi 12 juillet : Le labyrinthe de maïs, c'est au rythme de Jean Bon-Beurre, le cochon, que vous évoluerez dans le nouveau parcours. Vous trouverez des anecdotes, le flashcochon mais aussi des énigmes et des jeux. Chaque bonne réponse va rapporter des points qui seront comptabilisés.

Tirage au sort des meilleurs scores le 31 juillet et le 30 août, des surprises !

Merci à l'agriculteur et à celles et ceux qui ont participé à la conception et au tracé du labyrinthe, au dépiquage du maïs, à la création d'énigmes et à la fabrication des jeux, aux partenaires (Groupama, Intermarché, EVEL'Up, Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne)

Ouverture prévue vendredi 12 juillet à 10h30. **Les 17 associations assurant l'accueil vous attendent nombreux à venir passer un agréable moment en famille ou entre amis.**

Entrée : 2€.

Profitez des avantages du PASS PLUM, sur présentation du ticket d'entrée au labyrinthe, bénéficiez des avantages auprès des activités de loisirs : Aventures Fluviales (vélo électrique, bateau électrique), le comité des fêtes de St Nicolas (pédalo), Kart Center (karting, paint ball), Kingoland (parc de loisirs), Pluméliau canoë kayak (canoë, kayak et paddle) et des commerçants plumelois (LA FORGE crêperie pizzeria, O REPAIR restauration).

Vendredi 12 juillet : 20h concert à l'église de Pluméliau avec la Maîtrise des enfants de Sainte Marie d'Antony

Dimanche 14 juillet : Fête du 14 juillet : vide-greniers de 9h à 18h sur la Promenade des Estivants à Saint Nicolas des Eaux et fête de la pêche (tour en bassboat, initiation à la pêche, simulateur de pêche, initiation au float tube, de 10h à 17h non stop, animations gratuites, nombreux lots à gagner, brocante pêche inscriptions au 02.97.51.80.09 ; défilé de voitures anciennes, restauration sur place, bal populaire et feu d'artifice.

Communiqué de la gendarmerie

La gendarmerie communique quelques réflexes élémentaires pour se préserver de mauvaises surprises.

→ Lorsque je stationne mon véhicule, je m'assure que celui-ci est bien verrouillé lorsque je le laisse même dans ma propriété.

→ Lorsque je stationne mon véhicule, je ne laisse pas d'objets de valeur visibles depuis l'extérieur.

→ J'évite de laisser les papiers de mon véhicule à l'intérieur de celui-ci.

→ Lorsque je quitte mon domicile, je verrouille ma porte à clé et m'assure qu'aucune autre issue n'est ouverte même si je ne m'absente pas longtemps.

→ Si je m'absente plusieurs jours, je le signale à un ami.

Je peux également en informer la gendarmerie au travers de l'Opération Tranquillité Vacances.

Pour participer à l'Opération Tranquillité Vacances : je m'inscris en ligne sur le site du Ministère de l'intérieur, ou je me rends le signaler à la brigade de mon lieu de domicile, ou encore par téléphone en contactant directement la gendarmerie.

Les dates à retenir

Vendredi 26 juillet : Nocturne au labyrinthe de maïs, ouverture jusqu'à 22h30, entrée 2€.

Dimanche 28 juillet : « Les Guinguettes » au théâtre de verdure à Saint Nicolas des Eaux

Samedi 3 août : Concert à 21h à la chapelle de Saint Nicolas

Dimanche 4 août : Pardon de St Nicodème

Dimanche 4 août : A partir de 12h à Saint Nicolas des Eaux (aire de pique nique côté Bieuzy) A DIMANCHE AU CANAL.

Dimanche 4 août : Marché du terroir au bourg de Bieuzy près de l'église paroissiale à partir de 9h30.

Des producteurs locaux, du pâté de chevreuil, de la bouillie de millet, des animations musicales, restauration sur place.

Dimanche 11 août : « Les Guinguettes » au théâtre de verdure à Saint Nicolas des Eaux.

Vendredi 23 août : Enregistrement du jeu des 1000 euros à l'Espace Droséra à 18h30, présenté par Nicolas STOUFFLET. Ce jeu, enregistré dans les communes de France, est basé sur des questions de culture générale

toutes envoyées par des auditeurs. Les candidats sont sélectionnés sur place à l'heure de l'enregistrement. Le jeu est ouvert à tous sans inscription ni obligation de participer.

La diffusion aura lieu les 16 et 17 septembre.

Dimanche 25 août : Pardon de La Ferrière

Samedi 31 août : 2^{ème} édition du Bal des Enflammés au complexe sportif, rue de la Paix - A partir de 13h30 :

Exposition de voitures, motos et véhicules Sapeurs Pompiers de collection (Possibilité de balade) - Présence de Pin-up + Expo vintage... Animations musicales, repas à partir de 18h30: Paëlla 8 Euros (Réservations par téléphone au 06 80 10 22 89 ou 06 71 74 82 89 ou dans les commerces Intermarché ou Coccimarket) ou grillades.

Spectacle Pyrotechnique sonorisé.

Tuer limaces et escargots sans empoisonner les animaux utiles !

Il existe un produit à base de phosphate ferrique qui bloque la production de "mucus" et déshydrate les limaces et escargots. Ceux-ci peuvent être mangés ensuite sans danger par les oiseaux, grenouilles, crapauds, hérissons...

Merci pour tous les animaux si utiles...

Ce produit vendu sous le nom de Ferramol entre autres, est non toxique aussi pour les vers de terre. Il peut cependant entraîner des vomissements ou gastroentérites pour nos animaux domestiques.

Autre solution « anti limaces » : utiliser de la bière ou de la cendre.

L'Outil en Main recherche du matériel de cuisine pour l'atelier "cuisine" : gazinière, plaque de cuisson... Merci d'avance pour votre générosité ! Contacter Anne DUCLOS au 06.33.34.28.79